## RESOLUTION 8.23 HOMMAGE AUX ORGANISATEURS

La Réunion des Parties à l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente :

Rappelant l'offre du Gouvernement de la République de Malte d'accueillir la Huitième session de la Réunion des Parties,

Appréciant les efforts déployés par le Gouvernement de la République de Malte dans la préparation de la présente session de la Réunion des Parties et de son soutien financier pour son organisation,

Consciente de l'effort significatif, nécessaire pour la préparation et l'organisation de la présente session de la Réunion des Parties,

- 1. Exprime sa gratitude au Gouvernement de la République de Malte pour son précieux soutien concernant les dispositions prises afin de fournir un lieu d'accueil et d'excellents équipements pour la Huitième session de la Réunion des Parties ; ainsi que pour l'aide constante et l'assistance rapide reçues du Point Focal National maltais et de toute l'équipe de l'Autorité pour l'Environnement et les Ressources au cours du processus d'organisation de la présente Réunion ;
- 2. Félicite le Secrétariat de l'ACCOBAMS pour l'excellente préparation de la présente session de la Réunion des Parties à l'Accord ;
- 3. Exprime son appréciation pour tout le soutien des membres du Bureau Etendu, des Unités de Coordination Sous Régionales et du Comité Scientifique qui ont contribué de manière décisive à la préparation de la présente session de la Réunion des Parties.